Département de la Sarthe
Arrondissement de Mamers
Canton de Mamers

COMMUNE D'ARÇONNAY
72610

LE MAIRE D'ARCONNAY

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordinaire

-=-=-=-

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie d'Arçonnay le :

Mardi 9 mai 2023

à 18 H 30 précises.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Arçonnay, le 27 avril 2023.

Le Maire,
D. LAUNAY

ORDRE DU JOUR :
==========

1. *Renouvellement de la ligne de trésorerie*
2. *Autorisation de bornage – séparation du transformateur électrique du reste de la parcelle*
3. *Convention d'occupation du transformateur électrique sur domaine public place du 8 mai 1945 – à l'euro symbolique – ENEDIS*
4. *Demande de subvention « sentier de nature » - étude environnementale Chemin piétonnier autour du Golf, Chemin des Comédiens et Parc Naturel du Gué de Gesnes.*

Décisions du Maire

- *DM 2023-02 : Autorisation d'aliéner de gré en gré du mobilier déclassé*
- *DM 2023-03 : Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du cimetière communal*

Mairie – 2, rue des Sorbiers – Tél. : 02 33 31 26 30
Courriel : mairie@ville-arconnay.fr